

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er mai 2026

PROTECTION ET SOUVERAINETÉ AGRICOLES - (N° 2632)

Adopté

N° CE1093

AMENDEMENT

présenté par
M. Jean-René Cazeneuve, rapporteur et M. Dive, rapporteur

ARTICLE 21

À la première phrase de l'alinéa 8, supprimer le mot :

« ainsi »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel